

aura lieu à la Goutte de Lait, 31, boulevard Gambetta, de 10 à 11 h.

PROCURER A TOUS LES CONSOMMATEURS une bière parfaite, fermentation haute ou basse, à un PRIX DE REVIENT, voilà le problème réalisé par la BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BAROEUL.

CROIX

Réunion du Conseil municipal Le Conseil municipal se réunira en séance publique le mardi 27 décembre, à 19 h. 30, salle des délibérations, à l'hôtel de ville.

Le renouvellement de la commission de l'Amicale Victor-Hugo La commission de l'Amicale laïque Victor-Hugo, après renouvellement, est composée ainsi qu'il suit: président, MM. J. Delplanque, vice-présidents, G. Caby, A. Fontblier et G. Clabaut; secrétaire, A. Delegrange; secrétaire-adjoint, M. Allier; trésorier, G. Housset; trésorier-adjoint, J. Fourmeau; bibliothécaire, H. Foulain; membres, A. Bouquenois, H. Demeullemeester, Y. Willem, F. Deronze, G. Belle, J. Delacour, U. Lepers, H. Vanseymortier, H. Ourant, A. Hue et E. Chantreaire.

La réunion de la Société de secours mutuels Saint-Pierre Aujourd'hui dimanche 25 décembre, se tiendra, à 11 h., au siège, 58, St-Pierre, la réunion hebdomadaire de la Société de secours mutuels Saint-Pierre. Les membres de la commission sont convoqués pour 9 h. 45.

A la L.O.C. de Saint-Pierre La fête familiale organisée par la L.O.C. organisée chaque année le jour de Noël, et qui connut, l'an dernier, un magnifique succès, se déroulera le 25 décembre dans la salle de la rue Jeanne-d'Arc, rue Ferrer, à 17 h.

Toutes les familles ouvrières du quartier sont invitées. Elles sont assurées d'y trouver non seulement une agréable et reconfortante atmosphère familiale, mais un programme de choix artistique et récréatif.

Un arbre de Noël y sera dépouillé par les enfants qui participeront tous à la distribution, sous le regard bienveillant de leurs parents.

Suite mortelle d'un accident Nous avons relaté samedi que l'état de M. Fernand Paret, 33 ans, habitant rue de Metz, en traitement à l'hôpital de la Fraternité, à Roubaix, s'était aggravé.

M. Paret avait été blessé à la tête lors d'un accident de tramway, survenu le 27 novembre, à l'angle de la Grande-Rue et de la rue Pierre-de-Roubaix. Tout le temps que dura leur intervention, le tuteur convoqua leur d'œuvres, mais il fallut faire un transport des voyageurs du tramway B et la circulation fut déviée.

Une auto heurte un tramway Vendredi, vers 12 h. 40, une auto pilotée par M. Struyf, 40 ans, auto diplômé, boulevard Gambetta, a heurté le tramway n° 10, qui se trouvait en arrêt devant le tramway n° 10, qui se trouvait en arrêt devant le tramway n° 10.

UNE COUVERTURE D'AUTO DISPARAÎT — M. Diopé, Vandervelde, chauffeur de taxi, domicilié, 21, rue des Lapons, avait été surpris de constater que sa couverture d'auto avait disparu.

LA SUITE BRULE — Chez M. Henri Morel, mécanicien, rue Archimède, 37, cour Havre, 7, un incendie s'est déclaré dans la cheminée d'une chambre.

UNE AUTO ABANDONNÉE — Sous ce titre nous avons dit jeudi dernier qu'une automobile avait été abandonnée, boulevard Gambetta. Le propriétaire de cette voiture était M. Viollette, représentant, 82, rue Blichet, à Paris.

UNION DES OUVRIERS ET REFORMÉS DE ROUBAIX — Le conseil d'administration a décidé de faire une distribution gratuite de charbon à toutes les familles nécessiteuses qui voudront bien en faire la demande au secrétariat, 32, rue Delcœur, jusqu'au mercredi 28 décembre 1933.

LA MAIRIE SERA FERMÉE LUNDI — Les bureaux de la mairie seront fermés lundi 26 décembre. Permanence de 10 à 11 h., pour l'état civil et les affaires urgentes.

LA NOËL DES PETITS MÉNAGES — Le comité de l'œuvre des « Petits ménages » a fait procéder hier samedi à une importante distribution de vêtements chauds dans les écoles.

UN geste du Parti social français envers les familles nombreuses nécessiteuses A l'occasion des fêtes de Noël, la commission du Parti social français de Wasquehal-Centre a décidé de faire une distribution gratuite de charbon à toutes les familles nécessiteuses qui voudront bien en faire la demande au secrétariat, 32, rue Delcœur, jusqu'au mercredi 28 décembre 1933.

LES CARTES D'IDENTITÉ DES ÉTRANGERS — Rapports que le renouvellement des cartes doit être effectué au cours du trimestre qui précède la date d'expiration de leur validité.

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS — Rue du Vieil-Arbre, 35 bis, Labroyette, 4, de Roubaix, à Wattrelos, un service a été créé pour la location de livres.

CERCLE TURGOTIN — Aujourd'hui, à 11 h., à l'hippodrome on jouera les coquilles.

tant distribution de coquilles et friandises aux vieillards des établissements de « Petite ménages » du Centre et du Capreau, qui ont apprécié comme convenant, les travaux de cette œuvre de bienfaisance.

PASSAGE DU PERCEPTEUR ET DU CONTRÔLEUR, salle des fêtes de la rue Jeanne-d'Arc, le mercredi 28 décembre, de 14 h. 30 à 16 h.

CONTRÔLE DES CHOMEURS. — Mardi 27 décembre, à 9 h., au siège, 58, St-Pierre, pour le Centre, et à 10 h., au siège, 58, St-Pierre, pour le Capreau.

POUR LES VIEILLARDS DU NOIR-BOIS. — Le journal de nos amis, samedi, au café Hallier, 54, rue des Villars, au profit de cette œuvre, a obtenu un franc succès.

CLIQUE SCOLAIRE DU CAPREAU. — Lundi et mardi, salle de la rue de Roubaix, répétitions musicales: tambours, à 19 h. 30; clarinettes, à 19 h.

WATTELOS La Chambre artisanale de la couture est fondée Les couturières de Wattrelos, réunies chez Deltour, Grand-Place, sous la présidence de M. Debergue, ont décidé la formation de la Chambre artisanale de la couture.

Les membres de la commission sont convoqués pour 9 h. 45.

Les membres de la commission sont convoqués pour 9 h. 45.

Les membres de la commission sont convoqués pour 9 h. 45.

Les membres de la commission sont convoqués pour 9 h. 45.

Les membres de la commission sont convoqués pour 9 h. 45.

Les membres de la commission sont convoqués pour 9 h. 45.

Les membres de la commission sont convoqués pour 9 h. 45.

Les membres de la commission sont convoqués pour 9 h. 45.

Les membres de la commission sont convoqués pour 9 h. 45.

Les membres de la commission sont convoqués pour 9 h. 45.

Les membres de la commission sont convoqués pour 9 h. 45.

Les membres de la commission sont convoqués pour 9 h. 45.

Les membres de la commission sont convoqués pour 9 h. 45.

Les membres de la commission sont convoqués pour 9 h. 45.

Les membres de la commission sont convoqués pour 9 h. 45.

Les membres de la commission sont convoqués pour 9 h. 45.

Les membres de la commission sont convoqués pour 9 h. 45.

Les membres de la commission sont convoqués pour 9 h. 45.

Les membres de la commission sont convoqués pour 9 h. 45.

Les membres de la commission sont convoqués pour 9 h. 45.

Les membres de la commission sont convoqués pour 9 h. 45.

Les membres de la commission sont convoqués pour 9 h. 45.

Les membres de la commission sont convoqués pour 9 h. 45.

Les membres de la commission sont convoqués pour 9 h. 45.

Les membres de la commission sont convoqués pour 9 h. 45.

Les membres de la commission sont convoqués pour 9 h. 45.

Les nombreux amis les mutilés et les anciens combattants s'étaient proposés de lui témoigner leur sympathie et leur affectueux attachement.

En 1936, il avait obtenu à l'Exposition départementale de travail, un diplôme de médaille d'or au concours de meilleurs ouvriers de France.

Les funérailles auront lieu le mardi 27 décembre, à 9 heures, en l'église de Toufflers.

L'assemblée générale de l'Union des familles nombreuses Samedi, à 16 h., au « Grand cabaret », s'est tenue l'assemblée générale de l'Union des familles nombreuses, sous la présidence de M. Augustin Dujardin.

Après avoir salué l'assistance, celui-ci adressa ses remerciements à M. Pouchin, maire, et à la municipalité pour les marques de sympathie qu'ils prodigèrent à la société.

Ses remerciements s'adressèrent aussi à M. Henri Deroubaix, président d'honneur, et à M. Albert Lombar, qui ont bien voulu accepter la vice-présidence d'honneur du groupement.

Enfin, M. Dujardin, souligna l'aide que lui avait apportée le Bureau de bienfaisance et souhaita que les aspirations des chefs de famille nombreuse soient entendues.

Pour terminer, une distribution de lots utiles fut faite à chacun des adhérents.

Les funérailles de M. Florent Deroubaix Samedi, à 9 h., en l'église Saint-Denis, ont été célébrées les funérailles de M. Florent Deroubaix, conseiller municipal, ancien combattant de la guerre de 1914-18.

Le nombre des assistants fut très nombreux. Les membres de la commission administrative du Bureau de bienfaisance, M. Leman, secrétaire de mairie etc.

Le nombre des assistants fut très nombreux. Les membres de la commission administrative du Bureau de bienfaisance, M. Leman, secrétaire de mairie etc.

Le nombre des assistants fut très nombreux. Les membres de la commission administrative du Bureau de bienfaisance, M. Leman, secrétaire de mairie etc.

Le nombre des assistants fut très nombreux. Les membres de la commission administrative du Bureau de bienfaisance, M. Leman, secrétaire de mairie etc.

Le nombre des assistants fut très nombreux. Les membres de la commission administrative du Bureau de bienfaisance, M. Leman, secrétaire de mairie etc.

Le nombre des assistants fut très nombreux. Les membres de la commission administrative du Bureau de bienfaisance, M. Leman, secrétaire de mairie etc.

Le nombre des assistants fut très nombreux. Les membres de la commission administrative du Bureau de bienfaisance, M. Leman, secrétaire de mairie etc.

Le nombre des assistants fut très nombreux. Les membres de la commission administrative du Bureau de bienfaisance, M. Leman, secrétaire de mairie etc.

Le nombre des assistants fut très nombreux. Les membres de la commission administrative du Bureau de bienfaisance, M. Leman, secrétaire de mairie etc.

Le nombre des assistants fut très nombreux. Les membres de la commission administrative du Bureau de bienfaisance, M. Leman, secrétaire de mairie etc.

Le nombre des assistants fut très nombreux. Les membres de la commission administrative du Bureau de bienfaisance, M. Leman, secrétaire de mairie etc.

Le nombre des assistants fut très nombreux. Les membres de la commission administrative du Bureau de bienfaisance, M. Leman, secrétaire de mairie etc.

Le nombre des assistants fut très nombreux. Les membres de la commission administrative du Bureau de bienfaisance, M. Leman, secrétaire de mairie etc.

Le nombre des assistants fut très nombreux. Les membres de la commission administrative du Bureau de bienfaisance, M. Leman, secrétaire de mairie etc.

Le nombre des assistants fut très nombreux. Les membres de la commission administrative du Bureau de bienfaisance, M. Leman, secrétaire de mairie etc.

Le nombre des assistants fut très nombreux. Les membres de la commission administrative du Bureau de bienfaisance, M. Leman, secrétaire de mairie etc.

Le nombre des assistants fut très nombreux. Les membres de la commission administrative du Bureau de bienfaisance, M. Leman, secrétaire de mairie etc.

Le nombre des assistants fut très nombreux. Les membres de la commission administrative du Bureau de bienfaisance, M. Leman, secrétaire de mairie etc.

Le nombre des assistants fut très nombreux. Les membres de la commission administrative du Bureau de bienfaisance, M. Leman, secrétaire de mairie etc.

Le nombre des assistants fut très nombreux. Les membres de la commission administrative du Bureau de bienfaisance, M. Leman, secrétaire de mairie etc.

Le nombre des assistants fut très nombreux. Les membres de la commission administrative du Bureau de bienfaisance, M. Leman, secrétaire de mairie etc.

Le nombre des assistants fut très nombreux. Les membres de la commission administrative du Bureau de bienfaisance, M. Leman, secrétaire de mairie etc.

Le nombre des assistants fut très nombreux. Les membres de la commission administrative du Bureau de bienfaisance, M. Leman, secrétaire de mairie etc.

CONTRE LE FROID ET L'HUMIDITÉ... LA SEULE DÉFENSE EFFICACE CAOUTCHOUCS à l'Aigle

à l'Aigle EN VENTE PARTOUT

Aujourd'hui, dimanche 25 décembre: Hôtel de Ville: Etat civil de 9 h. à 12 h. Bains: Fermés. Bibliothèque communale: Fermée. Musée: Fermé.

Les arbres de Noël: Ecole primaires au Gymnase. A 10 h.: Médailles du travail, Théâtre Concordia. A 10 h. 30: Combattants républicains, 37, rue du Haze.

Mort de M. Leveugle, conseiller d'arrondissement Nous apprenons la mort, à l'âge de 81 ans, après une longue maladie, de M. Abel Leveugle, conseiller d'arrondissement.

M. Leveugle avait depuis longtemps contracté la syphilis et son activité s'était exercée dans bien des domaines: politique, mutualiste, social, etc.

M. Leveugle était entré jeune à l'usine où il travailla pendant de longues années. Il était en dernier lieu aux Etablissements Mathon et Dubrulle, qu'il quitta à l'âge de 78 ans.

M. Leveugle était entré jeune à l'usine où il travailla pendant de longues années. Il était en dernier lieu aux Etablissements Mathon et Dubrulle, qu'il quitta à l'âge de 78 ans.

M. Leveugle était entré jeune à l'usine où il travailla pendant de longues années. Il était en dernier lieu aux Etablissements Mathon et Dubrulle, qu'il quitta à l'âge de 78 ans.

M. Leveugle était entré jeune à l'usine où il travailla pendant de longues années. Il était en dernier lieu aux Etablissements Mathon et Dubrulle, qu'il quitta à l'âge de 78 ans.

M. Leveugle était entré jeune à l'usine où il travailla pendant de longues années. Il était en dernier lieu aux Etablissements Mathon et Dubrulle, qu'il quitta à l'âge de 78 ans.

M. Leveugle était entré jeune à l'usine où il travailla pendant de longues années. Il était en dernier lieu aux Etablissements Mathon et Dubrulle, qu'il quitta à l'âge de 78 ans.

M. Leveugle était entré jeune à l'usine où il travailla pendant de longues années. Il était en dernier lieu aux Etablissements Mathon et Dubrulle, qu'il quitta à l'âge de 78 ans.

M. Leveugle était entré jeune à l'usine où il travailla pendant de longues années. Il était en dernier lieu aux Etablissements Mathon et Dubrulle, qu'il quitta à l'âge de 78 ans.

M. Leveugle était entré jeune à l'usine où il travailla pendant de longues années. Il était en dernier lieu aux Etablissements Mathon et Dubrulle, qu'il quitta à l'âge de 78 ans.

M. Leveugle était entré jeune à l'usine où il travailla pendant de longues années. Il était en dernier lieu aux Etablissements Mathon et Dubrulle, qu'il quitta à l'âge de 78 ans.

M. Leveugle était entré jeune à l'usine où il travailla pendant de longues années. Il était en dernier lieu aux Etablissements Mathon et Dubrulle, qu'il quitta à l'âge de 78 ans.

M. Leveugle était entré jeune à l'usine où il travailla pendant de longues années. Il était en dernier lieu aux Etablissements Mathon et Dubrulle, qu'il quitta à l'âge de 78 ans.

M. Leveugle était entré jeune à l'usine où il travailla pendant de longues années. Il était en dernier lieu aux Etablissements Mathon et Dubrulle, qu'il quitta à l'âge de 78 ans.

M. Leveugle était entré jeune à l'usine où il travailla pendant de longues années. Il était en dernier lieu aux Etablissements Mathon et Dubrulle, qu'il quitta à l'âge de 78 ans.

M. Leveugle était entré jeune à l'usine où il travailla pendant de longues années. Il était en dernier lieu aux Etablissements Mathon et Dubrulle, qu'il quitta à l'âge de 78 ans.

M. Leveugle était entré jeune à l'usine où il travailla pendant de longues années. Il était en dernier lieu aux Etablissements Mathon et Dubrulle, qu'il quitta à l'âge de 78 ans.

M. Leveugle était entré jeune à l'usine où il travailla pendant de longues années. Il était en dernier lieu aux Etablissements Mathon et Dubrulle, qu'il quitta à l'âge de 78 ans.

M. Leveugle était entré jeune à l'usine où il travailla pendant de longues années. Il était en dernier lieu aux Etablissements Mathon et Dubrulle, qu'il quitta à l'âge de 78 ans.

M. Leveugle était entré jeune à l'usine où il travailla pendant de longues années. Il était en dernier lieu aux Etablissements Mathon et Dubrulle, qu'il quitta à l'âge de 78 ans.

M. Leveugle était entré jeune à l'usine où il travailla pendant de longues années. Il était en dernier lieu aux Etablissements Mathon et Dubrulle, qu'il quitta à l'âge de 78 ans.

M. Leveugle était entré jeune à l'usine où il travailla pendant de longues années. Il était en dernier lieu aux Etablissements Mathon et Dubrulle, qu'il quitta à l'âge de 78 ans.

favorable de ceux qui souffrent de la maladie de la grippe.

Parmi les multiples cas qui nous sont signalés par les institutions charitables, citons-en trois, particulièrement étonnants.

Premier cas. — Le chef de famille est décédé après une longue et pénible maladie, et l'on sait que ce colébreux avait été soigné par les institutions charitables, citons-en trois, particulièrement étonnants.

Deuxième cas. — Un enfant est décédé à l'âge de 18 ans, au printemps dernier. L'enfant souffrait de la maladie de la grippe, et l'on sait que ce colébreux avait été soigné par les institutions charitables, citons-en trois, particulièrement étonnants.

Troisième cas. — Le chef de famille a souffert de la maladie de la grippe, et l'on sait que ce colébreux avait été soigné par les institutions charitables, citons-en trois, particulièrement étonnants.

Le régime du forfait pour les petits commerçants A l'occasion du vote de la loi de Finances, la Chambre des députés a adopté dans sa séance du 22 décembre, une disposition qui concerne les petits commerçants et artisans.

Le régime du forfait pour les petits commerçants A l'occasion du vote de la loi de Finances, la Chambre des députés a adopté dans sa séance du 22 décembre, une disposition qui concerne les petits commerçants et artisans.

Le régime du forfait pour les petits commerçants A l'occasion du vote de la loi de Finances, la Chambre des députés a adopté dans sa séance du 22 décembre, une disposition qui concerne les petits commerçants et artisans.

Le régime du forfait pour les petits commerçants A l'occasion du vote de la loi de Finances, la Chambre des députés a adopté dans sa séance du 22 décembre, une disposition qui concerne les petits commerçants et artisans.

Le régime du forfait pour les petits commerçants A l'occasion du vote de la loi de Finances, la Chambre des députés a adopté dans sa séance du 22 décembre, une disposition qui concerne les petits commerçants et artisans.

Le régime du forfait pour les petits commerçants A l'occasion du vote de la loi de Finances, la Chambre des députés a adopté dans sa séance du 22 décembre, une disposition qui concerne les petits commerçants et artisans.

Le régime du forfait pour les petits commerçants A l'occasion du vote de la loi de Finances, la Chambre des députés a adopté dans sa séance du 22 décembre, une disposition qui concerne les petits commerçants et artisans.

Le régime du forfait pour les petits commerçants A l'occasion du vote de la loi de Finances, la Chambre des députés a adopté dans sa séance du 22 décembre, une disposition qui concerne les petits commerçants et artisans.

Le régime du forfait pour les petits commerçants A l'occasion du vote de la loi de Finances, la Chambre des députés a adopté dans sa séance du 22 décembre, une disposition qui concerne les petits commerçants et artisans.

Le régime du forfait pour les petits commerçants A l'occasion du vote de la loi de Finances, la Chambre des députés a adopté dans sa séance du 22 décembre, une disposition qui concerne les petits commerçants et artisans.

Le régime du forfait pour les petits commerçants A l'occasion du vote de la loi de Finances, la Chambre des députés a adopté dans sa séance du 22 décembre, une disposition qui concerne les petits commerçants et artisans.

Le régime du forfait pour les petits commerçants A l'occasion du vote de la loi de Finances, la Chambre des députés a adopté dans sa séance du 22 décembre, une disposition qui concerne les petits commerçants et artisans.

Le régime du forfait pour les petits commerçants A l'occasion du vote de la loi de Finances, la Chambre des députés a adopté dans sa séance du 22 décembre, une disposition qui concerne les petits commerçants et artisans.

Le régime du forfait pour les petits commerçants A l'occasion du vote de la loi de Finances, la Chambre des députés a adopté dans sa séance du 22 décembre, une disposition qui concerne les petits commerçants et artisans.

Le régime du forfait pour les petits commerçants A l'occasion du vote de la loi de Finances, la Chambre des députés a adopté dans sa séance du 22 décembre, une disposition qui concerne les petits commerçants et artisans.

Le régime du forfait pour les petits commerçants A l'occasion du vote de la loi de Finances, la Chambre des députés a adopté dans sa séance du 22 décembre, une disposition qui concerne les petits commerçants et artisans.

Le régime du forfait pour les petits commerçants A l'occasion du vote de la loi de Finances, la Chambre des députés a adopté dans sa séance du 22 décembre, une disposition qui concerne les petits commerçants et artisans.

Le régime du forfait pour les petits commerçants A l'occasion du vote de la loi de Finances, la Chambre des députés a adopté dans sa séance du 22 décembre, une disposition qui concerne les petits commerçants et artisans.

Le régime du forfait pour les petits commerçants A l'occasion du vote de la loi de Finances, la Chambre des députés a adopté dans sa séance du 22 décembre, une disposition qui concerne les petits commerçants et artisans.

Le régime du forfait pour les petits commerçants A l'occasion du vote de la loi de Finances, la Chambre des députés a adopté dans sa séance du 22 décembre, une disposition qui concerne les petits commerçants et artisans.

Le régime du forfait pour les petits commerçants A l'occasion du vote de la loi de Finances, la Chambre des députés a adopté dans sa séance du 22 décembre, une disposition qui concerne les petits commerçants et artisans.

Le régime du forfait pour les petits commerçants A l'occasion du vote de la loi de Finances, la Chambre des députés a adopté dans sa séance du 22 décembre, une disposition qui concerne les petits commerçants et artisans.

Le régime du forfait pour les petits commerçants A l'occasion du vote de la loi de Finances, la Chambre des députés a adopté dans sa séance du 22 décembre, une disposition qui concerne les petits commerçants et artisans.

Le régime du forfait pour les petits commerçants A l'occasion du vote de la loi de Finances, la Chambre des députés a adopté dans sa séance du 22 décembre, une disposition qui concerne les petits commerçants et artisans.

Le régime du forfait pour les petits commerçants A l'occasion du vote de la loi de Finances, la Chambre des députés a adopté dans sa séance du 22 décembre, une disposition qui concerne les petits commerçants et artisans.

Le régime du forfait pour les petits commerçants A l'occasion du vote de la loi de Finances, la Chambre des députés a adopté dans sa séance du 22 décembre, une disposition qui concerne les petits commerçants et artisans.

Le régime du forfait pour les petits commerçants A l'occasion du vote de la loi de Finances, la Chambre des députés a adopté dans sa séance du 22 décembre, une disposition qui concerne les petits commerçants et artisans.

QUEBETARO PAR EDOUARD ADENIS

J. DEGORRE - SOMAIN FABRICANT DE MEUBLES DÉCORATEUR 100 OUVRIERS SPECIALISÉS

Et vous avez bon espoir? demanda GAZOT. — Très bon espoir. Toutes les chances sont de notre côté. Maintenant, Domestiques, nous ne nous reverrons plus qu'après la victoire. Je ne vais plus quitter la Cruz pendant ces deux jours. Embrassons-nous.

— Et vous avez bon espoir? demanda GAZOT. — Très bon espoir. Toutes les chances sont de notre côté. Maintenant, Domestiques, nous ne nous reverrons plus qu'après la victoire. Je ne vais plus quitter la Cruz pendant ces deux jours. Embrassons-nous.

— Et vous avez bon espoir? demanda GAZOT. — Très bon espoir. Toutes les chances sont de notre côté. Maintenant, Domestiques, nous ne nous reverrons plus qu'après la victoire. Je ne vais plus quitter la Cruz pendant ces deux jours. Embrassons-nous.

— Et vous avez bon espoir? demanda GAZOT. — Très bon espoir. Toutes les chances sont de notre côté. Maintenant, Domestiques, nous ne nous reverrons plus qu'après la victoire. Je ne vais plus quitter la Cruz pendant ces deux jours. Embrassons-nous.

— Et vous avez bon espoir? demanda GAZOT. — Très bon espoir. Toutes les chances sont de notre côté. Maintenant, Domestiques, nous ne nous reverrons plus qu'après la victoire. Je ne vais plus quitter la Cruz pendant ces deux jours. Embrassons-nous.

— Et vous avez bon espoir? demanda GAZOT. — Très bon espoir. Toutes les chances sont de notre côté. Maintenant, Domestiques, nous ne nous reverrons plus qu'après la victoire. Je ne vais plus quitter la Cruz pendant ces deux jours. Embrassons-nous.